

DEC190468DR05

Décision portant cessation de fonctions de M. Nicolas Goepfert, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8096 intitulée « Archéologie des Amériques »

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC130829DR05 du 27 février 2013 portant nomination de M. Nicolas Goepfert aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Nicolas Goepfert, dans l'unité du CNRS n° UMR8096, à compter du 1^{er} décembre 2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Meudon, le 28/01/2019

La directrice de l'unité
Claire Alix

Visa du délégué régional
Ile-de-France Meudon du CNRS

Visa du président de l'Université Paris
Nanterre (ou de son délégataire)



Délégation Ile-de-France
Meudon

www.cnrs.fr

1, place Aristide Briand
92195 Meudon cedex

T. 01 45 07 50 50
F. 01 45 07 53 35